Clinique d'apprentissage spécialisée

Lexique

Attention

Attention immédiate et contrôle mental : capacité à porter attention à une quantité limitée et séquentielle d'informations auditives ou visuelles (par exemple : une série de chiffres, une série de mots, une série d'objets, une suite de déplacements).

Mémoire de travail : capacité à (1) retenir une série de chiffres (entendus), de mots (entendus) ou de déplacement (vus) puis à (2) les inverser dans sa tête sans se laisser distraire, (3) à partager son attention entre les tâches 1 et 2 pour (4) les répéter ensuite.

Attention soutenue : capacité à maintenir son attention sur une tâche pour une période de temps raisonnable (évaluée en fonction de l'âge de l'enfant) sans fluctuer.

Attention divisée : capacité à partager son attention entre deux tâches exécutées en même temps (par exemple lire en écoutant la radio; copier des mots lus au tableau, écrire des notes dans son cahier en écoutant le professeur).

Attention alternée : capacité à passer successivement d'un ensemble à un autre (par exemple dire un chiffre puis une lettre, lire l'énoncé d'un problème puis exécuter le calcul, exécuter le calcul; exécuter une action rapidement et une autre lentement). La capacité à alterner entre deux tâches est associée à la capacité de flexibilité mentale.

Attention sélective : capacité à se concentrer sur une tâche (faire le focus) en ignorant les stimuli de l'environnement; capacité à résister aux distractions de l'environnement; capacité à ne pas répondre à des stimuli non importants en provenance de l'environnement.

Vigilance : capacité d'éveil ou d'être alerte et prêt à commencer une tâche, capacité à superviser le travail qu'on est en train d'accomplir.

Discrimination visuelle : lors du balayage visuel d'une image, d'un objet ou d'une page de texte, capacité à trouver rapidement le bon stimulus (par exemple : trouver les lettres A dans une série de lettres entremêlées; trouver Où est Charlie?; dire quelle partie d'objet manque).

Discrimination auditive : lors de l'audition d'une phrase, d'une phrase musicale ou d'un mot, capacité à trouver rapidement le mot manquant, la note qui diffère des autres ou la syllabe qui sonne «comme».

Mémoire

Mémoire immédiate (auditive ou visuelle) : capacité à apprendre et à retenir du matériel verbal ou visuel à court terme (i.e. quelques secondes après l'avoir entendu ou vu).

Mémoire différée : capacité à retenir du matériel verbal ou visuel à plus ou moins long terme (soit généralement pendant 20 ou 30 minutes).

Mémoire verbale : capacité à apprendre et à retenir du matériel verbal (par exemple : une liste de mots, une ou plusieurs phrases, une histoire qui vient d'être racontée).

Mémoire visuelle : capacité à apprendre et à retenir du matériel visuel (par exemple : une série d'images, un ou plusieurs objets, un dessin complexe).

Mémoire incidentelle et mémoire implicite : capacité de retenir ce que l'on vient d'entendre, de voir, de dessiner ou d'écrire sans aucune obligation ou consigne de le faire, i.e. sans préavis (par exemple : se rappeler spontanément de ce qu'on a vu ou entendu en allant au cinéma, au magasin, à l'école, d'une sensation, d'une odeur, etc.) ; le matériel apprise se loge en mémoire implicite.

Rappel libre : capacité à se rappeler de ce qu'on a appris en réponse à une question ouverte (exemple : raconte-moi ce que tu as fait à l'école ce matin; nomme-moi tous les animaux que tu connais).

Reconnaissance : capacité à se rappeler de ce qu'on a appris à partir d'un indice ou d'un choix multiple de réponses (exemple : as-tu fais de l'éducation physique ce matin? Est-ce que 2 fois 3 égale 3, 4 ou 6?; nomme moi tous les animaux que tu vois sur cette image).

Mémoire de travail : capacité à gérer toute l'information qui arrive par nos sens et vient de loger temporairement dans notre mémoire à court terme instant : les sons, les odeurs, les goûts, les paroles, les images, les sensations tactiles, les couleurs, les mouvements, etc.

Interférence proactive: l'apprentissage de nouveau matériel (par exemple, une liste de mots B) trop semblable à ce qui vient d'être appris (par exemple, une liste de mots A) est très difficile et il n'est pas retenu en mémoire. Par exemple, je déménage et au retour du bureau, je reviens à mon ancienne adresse.

Interférence rétroactive : l'apprentissage de nouveau matériel (par exemple, une liste de mots B) trop semblable à ce qui vient d'être appris (par exemple, une liste de mots A) fait oublier le matériel qu'on vient d'apprendre (i.e. la liste A). Par exemple, je change de numéro de téléphone et quelques semaines plus tard, j'ai de la difficulté à me souvenir de mon ancien numéro).

Perception, motricité et praxie

Fonction visuo-motrice : capacité à reproduire avec la main ce que l'œil voit.

Fonction visuoperceptuelle : capacité à ré-organiser en trois dimensions au niveau du cerveau ce quel voit en deux dimensions.

Motricité fine : habileté à manipuler des petits objets ou le crayon de manière fluide.

Motricité globale : habileté à utiliser ses mains, ses bras ou ses jambes pour tenir des objets, lancer ou attraper une balle, courir ou sauter.

Praxie constructionnelle : capacité à planifier la reproduction et l'exécution d'une figure aux lignes complexes en utilisant un crayon ou à planifier la reproduction et l'exécution d'un modèle avec des blocs.

Fonctions exécutives

Fonctions supérieures : capacité de planification, résolution de problèmes, flexibilité mentale, capacité à inhiber des comportements non désirables, jugement, autocritique.

Flexibilité mentale : capacité à changer de stratégie pour trouver des solutions nouvelles ou inversement capacité à se désengager d'une stratégie en cours d'exécution quand elle n'est plus adéquate.